



Construction d'une nouvelle imprimerie fiduciaire à Vic-le-Comte

Paris, 12 juillet 2022

Le Conseil Général de la Banque de France, réuni ce jour 12 juillet 2022, a adopté à l'unanimité de ses membres la construction d'une nouvelle imprimerie fiduciaire dans le département du Puy-de-Dôme sur le site de sa papeterie de Vic-le-Comte.

Ce projet industriel de 220 millions d'euros d'investissement vise à répondre à trois défis :

- Celui de pérenniser l'activité régaliennne de production fiduciaire de la France, alors que des pays européens y ont renoncé récemment ;
- Celui de se doter d'un outil industriel conforme aux objectifs et aux nécessités climatiques et énergétiques que s'est assigné notre pays et qu'amplifie la crise ukrainienne ;
- Celui d'améliorer les conditions de travail et la compétitivité de notre production fiduciaire dans un contexte de concurrences publiques et privées de plus en plus aigües.

Il permettra :

- l'optimisation de l'activité industrielle, grâce à l'acquisition de nouveaux équipements à l'état de l'art ;
- l'amélioration de l'efficacité économique de l'imprimerie, sous condition que l'investissement soit accompagné de plans de compétitivité ;
- la réduction de l'empreinte environnementale, avec notamment une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50% ;
- l'amélioration de l'environnement de travail des salariés.

Le transfert des activités d'impression fiduciaire sur le nouveau site est prévu en 2026.

Cet investissement est un effort très important de mobilisation d'argent public (220 M€) ; il trouve son sens si il permet durablement, pour nos concitoyens, une fabrication des billets au meilleur prix. A cette fin, le Conseil général veillera précisément, dans le respect des protocoles sociaux existants, à la pleine mise en oeuvre des plans de compétitivité industrielle. La France disposera alors du pôle de production publique de billets le plus moderne, efficace et écologique d'Europe.



A propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet www.banque-france.fr

Suivez nous    